



Pret d'une grosse somme d'argent

Par **Gabrielle030302**, le **20/12/2012** à **07:51**

[fluo]Bonjour,[/fluo]

En juillet 2012 je me suis retrouvée, sans travail, sans voiture et sans logement. Une amie m'a prêté environ 7.000 € pour m'aider à m'en sortir mais à présent, mon amie me met la pression et menace de porter plainte contre moi. Qu'est ce que je risque si elle le fait réellement ?

Il n'y a pas eu de reconnaissance de dette entre nous et elle ne m'a jamais fait de chèque a mon nom ?

Merci de m'éclairer.

Par **Tisuisse**, le **20/12/2012** à **08:08**

Bonjour,

Un bonjour en arrivant, sur votre premier message, est toujours très apprécié par les juristes bénévoles qui vous lisent et vous répondent.

En gros, vous voulez savoir comment faire pour ne jamais lui rembourser ces 7.000 € ? c'est ça ? Et si c'était à vous qu'on devait 7.000 €, vous souhaiteriez quoi ? qu'on vous les rembourse ou non ? Alors, voyez ce qui vous reste à faire.

Par **amajuris**, le 20/12/2012 à 08:09

bjr,

il faut d'abord savoir si c'était un cadeau ou un prêt.

si c'est un prêt, il est normal qu'elle en demande la restitution.

même si sans reconnaissance dette, votre amie peut prouver la réalité du prêt, le tribunal peut vous condamner à rembourser car les juridictions admettent parfois qu'un prêt à un ami ou à la famille puisse se faire sans écrit (impossibilité morale de se procurer un écrit).

cdt

Par **Gabrielle030302**, le 20/12/2012 à 08:56

Oui c'est vrai qu'un "bonjour" pour commencer aurait été apprécié..

Je suis tellement préoccupée que j'en oublis les bonnes manières..

Bonjour (avec mes excuses)

Je compte rembourser cette personne puisque j'ai été la première à lui proposer une reconnaissance de dette qu'elle a refusé parceque les dates de remboursement ne lui conviennent pas. Je lui ai déjà rendu un tout petit peu d'argent parceque j'avais réussi à trouver une mission d'interime de 3 mois. a présent je suis inscrite aux assedic et j'attend avec impatience mes indemnités de chômage(normalement debut janvier 2013) ou mieux de retrouver un emploi. Dans un cas comme dans l'autre ce sera a ce moment là que je pourrais reprendre le remboursement et m'y tenir tous les mois.

Je n'ai pas peur de devoir rembourser, j'ai juste pas envie d'avoir de plus gros problemes avec la jutice.

Mon amie me harcèle tous les jours et ne veut rien entendre lorsque j'essais de m'expliquer.

Merci d'avoir prit la peine de repondre a mon premiet message.

Cordialement.